

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

11^e séance, 20^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 30 janvier 2018 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents :

Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 30 janvier 2018 ouverte à 19 h 15.

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-17-18-060

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

DE RETIRER le point 2.4 – Participation à un groupe de discussion de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2017
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2018 reportée au 30 janvier 2018 pour force majeure
 - 1.5.3 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président

2.0 Décisions

- 2.1 Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (4.12) – Adoption
- 2.2 Modification des signataires autorisés à la résolution numéro CC-17-18-039 concernant le régime d'emprunts
- 2.3 Modification des signataires autorisés à la résolution numéro CC-17-18-018 concernant les emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances

3.0 Information

- 3.1 Éducation à la sexualité
- 3.2 Présentation du projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Pavillon Saint-Laurent
- 3.3 Stratégie ministérielle 0 à 8 ans
- 3.4 Analyse de clientèle secteur Desjardins
- 3.5 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

5.0 Questions diverses

5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil des commissaires

CC-17-18-061

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 19 décembre 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 19 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 19 décembre 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-062

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2018 reportée au 30 janvier 2018 pour force majeure

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 janvier 2018 reportée au 30 janvier 2018 pour force majeure a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 26 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 janvier 2018 reportée au 30 janvier 2018 pour force majeure et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal du 19 décembre 2017 est demandé par Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, concernant les points 1.6 – Interventions du public et période de questions et 3.6 – Passage piétonnier CÉAN.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

1.8 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

2.0 DÉCISIONS

CC-17-18-063

SG

2.1 Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (4.12) – Adoption

ATTENDU l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU la consultation auprès des instances concernées;

ATTENDU le préavis d'adoption publié le 12 décembre 2017 dans un journal distribué sur le territoire de la Commission scolaire des Navigateurs, et ce, conformément aux articles 392 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu:

D'ADOPTER le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* (4.12) dont copie est déposée et versée aux archives sous la cote CC-17-18-063;

QUE ledit Règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public dans un journal distribué sur le territoire de la Commission scolaire des Navigateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-064

SRF

2.2 Modification des signataires autorisés à la résolution numéro CC-17-18-039 concernant le régime d'emprunt

ATTENDU que la résolution numéro CC-17-18-039 du 28 novembre 2017 institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2018, en vertu duquel la Commission scolaire des Navigateurs peut emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 25 609 000 \$;

ATTENDU qu'en vertu de cette résolution, des dirigeants de la Commission scolaire des Navigateurs sont autorisés à conclure et signer ces emprunts et à en approuver les conditions et modalités, conformément aux conditions qui y sont énoncées;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le titre de certains dirigeants autorisés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

QUE la résolution numéro CC-17-18-039 du 28 novembre 2017 instituant le régime d'emprunts à long terme soit modifiée par le remplacement du 6^e alinéa du dispositif par le suivant :

« 6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
le président;
le vice-président;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

la secrétaire générale;
la directrice générale; ou
le directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes; »

QUE toutes les dispositions de la résolution numéro CC-17-18-039 adoptée le 28 novembre 2017 demeurent valides, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les dispositions des présentes.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-065
SRF

2.3 **Modification des signataires autorisés à la résolution numéro CC-17-18-018 concernant les emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances**

ATTENDU que la résolution numéro CC-17-18-018 du 26 septembre 2017 autorise la Commission scolaire des Navigateurs à emprunter par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

ATTENDU qu'en vertu de cette résolution, des dirigeants de la Commission scolaire des Navigateurs sont autorisés à conclure et signer ces emprunts et à en approuver les conditions et modalités, conformément aux conditions qui y sont énoncées;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le titre de certains dirigeants autorisés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légré et résolu :

QUE la résolution numéro CC-17-18-018 du 26 septembre 2017 autorisant des emprunts par marge de crédit soit modifiée par le remplacement du 4^e alinéa du dispositif par le suivant :

« **QUE** le président ou le directeur général adjoint et directeur des Services du transport de la Commission scolaire des Navigateurs soit autorisé, au nom de la Commission scolaire des Navigateurs, à signer toute convention de marge de crédit et toute confirmation de transaction aux fins de constater chaque emprunt par marge de crédit ou tout remboursement d'emprunt sur ces marges, à consentir à tout ajout ou modification non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes et à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles aux fins des emprunts par marge de crédit; »

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE les dispositions de la résolution numéro CC-17-18-018 du 26 septembre 2017 demeurent valides, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les dispositions des présentes.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Éducation à la sexualité

Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs, donne de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires concernant l'éducation à la sexualité dans les écoles primaires et secondaires.

Le point 3.2 – Présentation du projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Pavillon Saint-Laurent sera présenté après le point 4.6 – Comité de parents.

3.3 Stratégie ministérielle 0 à 8 ans

Madame Esther Lemieux, directrice générale, donne succinctement de l'information quant à la stratégie ministérielle 0 à 8 ans à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

3.4 Analyse de clientèle secteur Desjardins

Une présentation sera faite en comité plénier extraordinaire le 6 février prochain à ce sujet.

3.5 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 janvier 2018.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine réunion aura lieu le 6 février 2018.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine réunion aura lieu le 13 mars 2018.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité des ressources humaines, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la rémunération des commissaires sera discutée lors de la réunion du comité des ressources humaines qui aura lieu le 13 février 2018. Ce sujet sera également présenté lors du comité plénier du 13 février.

4.5 Comité CSÉHDAA

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la rencontre du comité CSÉHDAA du 8 janvier 2018, notamment la consultation sur le plan d'engagement vers la réussite scolaire (PEVR).

4.6 Comité de parents

Madame Dominique Cormier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la réunion du comité de parents du 15 janvier 2018, notamment la présentation du GRIP, la consultation des actes d'établissement et du plan triennal. La prochaine rencontre aura lieu le 19 février prochain.

Le point 5.1 – Questions et messages des commissaires sera présenté après le point 3.2 – Présentation du projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Pavillon Saint-Laurent.

3.2 Présentation du projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Pavillon Saint-Laurent

Monsieur Richard Dion, conseiller cadre aux Services des ressources matérielles, présente le projet d'agrandissement de l'École du Grand-Voilier – Pavillon Saint-Laurent qui permettra l'ajout de six classes. Il répond aux questions des membres du conseil des commissaires.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

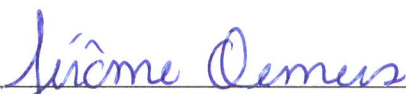
Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

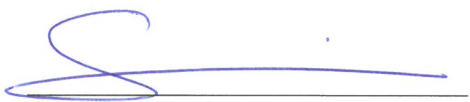
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 19.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale